

Assemblée citoyenne de l'Eau

Programme prévisionnel

VENDREDI 23 OCTOBRE – 17h 20h

- **Accueil café (17h – 17h30)** : accueil des participants
- **Mot d'ouverture et enjeux (17h30 – 17h50)** : prises de parole institutionnelles
 - o Eurométropole : rappel de la motion de 2023 et rôle opérationnel pour la gestion de l'eau en partenariat avec le SDEA
 - o SEE : Cadre du projet et objectifs
- **Brise-glace (17h50 – 18h10)** : animation à déterminer pour se rencontrer
- **De la Déclaration de 1998 aux instances locales : mise en contexte (18h10 – 18h40)**
 - o Rétrospective rapide de la Déclaration de Strasbourg de 1998
 - o Interventions de représentants de la Commission Locale de l'Eau (CLE), du Conseil de Développement (Codev) ou de la Commission de Concertation des Services Publics Locaux (CCSPL) pour expliquer le rôle de ses services dans la gestion de l'eau à l'échelle de l'Eurométropole
 - o Diffusion de micro-trottoir réalisés (ou autre activité optionnelle)
- **Présentation de l'initiative citoyenne et de la Conférence des Nations Unies sur l'eau (18h40 – 19h10)**
 - o Présentation du mécanisme de participation citoyenne, explication du rôle de la future cohorte
 - o Présentation de la Conférence des Nations Unies sur l'eau et explication du processus de sélection des deux délégués qui se rendront à Abu Dhabi + présentation de leur rôle
- **Réseautage informel (19h10 – 20h)**

SAMEDI 24 OCTOBRE – 9h – 17h30

- **Accueil café (9h – 9h30)**
- **Plénière d'ouverture et programme de la journée (9h30 – 10h)**
- **Groupes de travail session 1 (10h – 11h30)**
 - o Table 1 : La démocratie de l'eau et la transparence
 - o Table 2 : La protection des milieux aquatiques et ressources
 - o Table 3 : Des services d'eau pour une économie équitable et tarification
- **Pause (11h30 – 11h45)**
- **Groupes de travail session 2 (11h45 – 13h15)**
 - o Table 4 : L'eau, facteur d'aménagement du territoire

- Table 5 : L'eau, source d'enseignements et sensibilisation
- Table 6 : Coopération transfrontalière (nouvel axe)
- **Déjeuner** (13h15 – 14h30)
- **Atelier commun** : cahier des charges de l'Initiative citoyenne de l'eau (14h30 – 15h15)
- **Atelier de synthèse et rédaction des axes révisés** (15h15 – 16h15)
- **Restitution et adoption** (16h15 – 17h15)
 - Présentation des amendements majeurs apportés à la Déclaration de Strasbourg
 - Présentation des règles de fonctionnement de l'Initiative citoyenne et de la première cohorte
 - Prise de parole officielle des représentants de l'EMS
 - Signature officielle du soutien de l'EMS à l'Initiative citoyenne
 - Vote des 2 délégués pour Abu Dhabi
 - Photo